

PRÉAMBULE

Le Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL) partie nord est aujourd'hui soumis à Enquête Publique. Cette procédure, préalable à la Déclaration d'Utilité Publique, permet de confirmer le caractère d'utilité publique du projet, en vérifiant que l'opération est élaborée en toute connaissance de cause. Elle est prévue par le Code de l'environnement - quand des travaux, aménagements ou ouvrages d'un projet sont susceptibles d'affecter l'environnement, par le Code de l'expropriation - pour les acquisitions nécessaires à la réalisation du projet, et par le Code de l'urbanisme pour la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le projet. Elle constitue un moyen d'information des citoyens en ce qui concerne leur cadre de vie.

Du fait de l'importance du projet et des exigences réglementaires, le présent dossier, support à l'Enquête Publique, comporte un grand nombre de documents. Pour en faciliter la compréhension et la lecture, cette fiche synthétique vous présente l'ensemble des pièces du dossier.

● L'Enquête Publique porte sur :

- > l'utilité publique du CFAL nord,
- > la Mise En Compatibilité des Documents d'Urbanisme (MEC DU) des communes concernées par le projet.

Un dossier et des registres sont mis à disposition dans tous les lieux d'enquête pour recueillir les observations du public sur chacun de ces deux volets.

● Quelles pièces dans le dossier d'Enquête Publique ?

> Pour faciliter la lecture, le dossier est réparti en 4 grandes parties chacune identifiée par une couleur !

- Présentation générale
- Étude d'impact
- Éléments économiques
- Mise en compatibilité des documents d'urbanisme

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

VOLUME 1

■ PIÈCE A

OBJET DE L'ENQUÊTE – INFORMATIONS JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES

- 1 - Objet et modalités de l'Enquête Publique
- 2 - Insertion de l'enquête dans l'ensemble de la procédure liée au projet



La pièce A présente l'objet de l'Enquête Publique et la réglementation en vigueur (modalités de l'enquête, cadre juridique de son déroulement, principales procédures administratives mises en œuvre pour assurer l'information du public). Elle indique également les communes et entités concernées par l'enquête et faisant l'objet d'une mise en compatibilité de leur document d'urbanisme.

VOLUME 2

LE PROJET

Les pièces B, C et D présentent le projet, son historique et ses caractéristiques techniques.

■ PIÈCE B

I PLAN DE SITUATION



Plan au 1/200 000^e pour situer le projet à l'échelle générale et locale.

■ PIÈCE D

I PLAN GÉNÉRAL DES TRAVAUX



Le plan général des travaux comporte plusieurs planches pour localiser précisément le projet sur les territoires des communes concernées, avec la bande d'enquête, le tracé et les principaux ouvrages de génie civil.

Établies au 1/25 000^e, les planches sont chacune présentées sur le fond cartographique IGN SCAN 25 puis sur des photographies aériennes (levé RFF juillet 2007).

VOLUME 3

■ PIÈCE C

I NOTICE EXPLICATIVE

La pièce C présente les objectifs du projet, ses fonctionnalités, ses avantages pour la collectivité, les raisons du choix du tracé et les caractéristiques du projet soumis à enquête.

- 1 - Le CFAL : un projet aux objectifs stratégiques
 - 2 - Les évaluations socio-économiques
 - 3 - Du Débat Public à l'Enquête Publique
 - 4 - Les caractéristiques techniques du CFAL nord
 - 5 - L'évaluation budgétaire du projet
- Annexe 1 : Décisions ministérielles
Annexe 2 : Cahier des charges du projet



L'ENVIRONNEMENT Les pièces E (de E1 à E11) et F portent sur l'insertion du projet dans son environnement.

PIÈCE E

ÉTUDE D'IMPACT



L'étude d'impact présente de façon globale et thématique les conséquences du projet sur l'environnement naturel et humain, ainsi que les mesures d'insertion proposées par Réseau Ferré de France. Elle est composée de 11 fascicules, rassemblés dans les volumes 4 à 6.

VOLUME 4

E1. LE RÉSUMÉ NON TECHNIQUE

Le résumé non technique fait la synthèse de l'ensemble des informations contenues dans l'étude d'impact. Il rappelle les objectifs généraux du projet, son historique, ses grandes caractéristiques et le contexte ferroviaire dans lequel il s'insère. Il récapitule les différentes études et leurs conclusions, les mesures envisagées et l'estimation de leur coût.

- 1 - Auteurs des études
- 2 - Définition du programme et appréciation de ses impacts
- 3 - Justification du choix du fuseau d'étude
- 4 - État initial de l'environnement
- 5 - Présentation du projet
- 6 - Analyse des impacts du projet sur l'environnement et présentation des mesures envisagées
- 7 - Analyse des effets du projet sur la santé humaine
- 8 - Analyse des coûts collectifs et bilans énergétiques
- 9 - Analyse des méthodes utilisées pour évaluer les effets du projet sur l'environnement et difficultés rencontrées

VOLUME 5

E2. AUTEURS DES ÉTUDES

Ce document présente les bureaux d'études qui ont réalisé l'étude d'impact.

E3. DÉFINITION DU PROGRAMME ET APPRÉCIATION DE SES IMPACTS

Ce document présente les deux programmes (et leurs impacts) dans lesquels s'insère le projet de CFAL nord :

- le programme Lyon-Turin
- le programme de Contournement Nord-Sud de l'Agglomération Lyonnaise

- 1 - Définition du programme
- 2 - Appréciation des impacts du programme du Contournement Nord-Sud de l'Agglomération Lyonnaise
- 3 - Appréciation des impacts du programme Lyon-Turin

E4. JUSTIFICATION DU CHOIX DU FUSEAU D'ÉTUDES

En complément de la pièce C, ce document rappelle les études, concertations et arguments qui ont conduit au choix du fuseau suite aux Études Préliminaires. C'est à l'intérieur de ce fuseau que le tracé soumis à enquête a été étudié.

- 1 - Le périmètre et les fuseaux des Études Préliminaires
- 2 - Les compléments d'Études Préliminaires
- 3 - Les études d'Avant-Projet Sommaire et la définition du fuseau soumis à l'enquête

E5. ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

L'état initial recense les caractéristiques environnementales et leur sensibilité sur la zone d'étude comprise entre Saint-Pierre de Chandieu et Leyment, en décrivant :

- le milieu physique (climat, qualité de l'air, eaux souterraines et superficielles, sol et sous-sol)
- le milieu naturel (espaces et espèces naturels recensés),
- le milieu humain (ambiance sonore, contexte socio-économique, documents d'urbanisme, réseaux, agriculture, patrimoine et tourisme)
- les grandes entités paysagères impactées par le projet.

Une synthèse met en avant les principaux enjeux et sensibilités des sites traversés.

- | | |
|---------------------------------------|---------------------|
| 1 - Préambule | 2 - Milieu physique |
| 3 - Milieu naturel | 4 - Milieu humain |
| 5 - Acoustique | 6 - Paysage |
| 7 - Synthèse des enjeux du territoire | |

VOLUME 6

E6. PRÉSENTATION DU PROJET

Ce document rappelle les contraintes techniques et fonctionnelles, ainsi que les sensibilités environnementales des différents tracés étudiés. Il présente la comparaison des variantes qui a conduit à la détermination du projet soumis à Enquête Publique.

- 1 - Présentation des principes de définition du projet
- 2 - Présentation des variantes envisagées et justification du projet retenu
- 3 - Présentation détaillée du projet retenu

E7. ANALYSE DES IMPACTS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT ET PRÉSENTATION DES MESURES PROPOSÉES

Ce dossier présente les impacts du projet vis-à-vis des milieux physique, naturel et humain, et les mesures d'accompagnement proposées avec l'évaluation de leur coût.

- Préambule
- 1 - Impacts génériques et principes d'insertion du projet
 - 2 - Impacts et mesures localisées
 - 3 - Évaluation du coût des mesures pour l'environnement

E8. ANALYSE DES EFFETS DU PROJET SUR LA SANTÉ PUBLIQUE

Cette analyse décrit les dangers potentiels du projet pour la santé publique (nuisances sonores, transport de matières dangereuses, pollution atmosphérique...) et les mesures de protection prévues.

- 1 - Préambule
- 2 - Effets sur la santé

E9. ANALYSE DES COÛTS COLLECTIFS ET BILAN ÉNERGÉTIQUE

Cette pièce présente l'estimation des avantages induits et du bilan énergétique des programmes de contournement nord-sud de l'agglomération lyonnaise et Lyon - Turin.

- 1 - Coûts collectifs
- 2 - Bilan énergétique

E10. ANALYSE DES MÉTHODES UTILISÉES POUR ÉVALUER LES EFFETS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Ce document présente les méthodes utilisées pour l'évaluation des impacts et les éventuelles difficultés rencontrées (liées notamment aux limites de connaissances scientifiques actuelles, au niveau de définition du projet).

- 1 - Analyse des méthodes d'évaluation utilisées
- 2 - Analyse des difficultés rencontrées

E11. ÉVALUATIONS D'INCIDENCES NATURA 2000

Ce document décrit l'état initial des sites NATURA 2000 concernés par le projet, les effets du projet sur les espèces animales et végétales et leurs zones d'habitat désignées comme rares et menacées à l'échelle européenne, et les mesures d'accompagnement proposées. Les deux sites concernés sont les Sites d'Intérêt Communautaire (SIC) « Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'Île de Miribel-Jonage » et « Basse vallée de l'Ain confluence Ain-Rhône » au niveau des franchissements du Rhône et de l'Ain.

Présentation

Préambule

- 1 - Le projet par rapport aux sites Natura 2000
- 2 - Méthodes et limites
- 3 - Les sites NATURA 2000 et le projet

Bibliographie

Glossaire

PIÈCE F

AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE (AE) ET MÉMOIRE COMPLÉMENTAIRE DU MAÎTRE D'OUVRAGE



L'étude d'impact, conformément aux dispositions des articles L122-1 et R122-1-1 et R 122-13 du Code de l'environnement, a été soumise à l'Autorité Environnementale, dont l'avis est intégralement reproduit, ainsi que les compléments apportés par Réseau Ferré de France.

- 1 - Avis délibéré de l'Autorité Environnementale
- 2 - Mémoire complémentaire

LES SERVICES DE TRANSPORT

Les pièces G et H présentent les effets du projet en termes d'offre de transport et d'évolution des trafics.

VOLUME 7

PIÈCE G

ÉVALUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE



- 1 - Présentation du projet et de ses enjeux
- 2 - Évaluation économique et sociale du programme de contournement nord-sud de l'agglomération lyonnaise
- 3 - Évaluation économique et sociale du programme Lyon-Turin
- 4 - Annexe : cadre réglementaire

Cette pièce présente l'évaluation socio-économique des deux programmes dans lesquels s'inscrit la partie nord du CFAL :

- le programme de contournement nord-sud de l'agglomération lyonnaise,
- le programme Lyon-Turin.

Elle présente les prévisions de trafic sur le CFAL partie nord, les effets du projet sur les lignes existantes et une évaluation des avantages pour la collectivité.

PIÈCE H

DOSSIER DE COHÉRENCE INTERMODALE ET FERROVIAIRE



- 1 - Introduction
- 2 - Les objectifs du projet en termes de niveau de service transport
- 3 - Les réponses pouvant être apportées par les autres modes
- 4 - Mesures prévues pour optimiser la complémentarité infrastructure - matériel roulant - exploitation

Ce dossier décrit l'inscription du projet dans une approche globale de la régulation des déplacements, en complément des autres modes de transport. Il présente le contexte actuel des transports (ferroviaires ou concurrentiels à ce mode) et les évolutions prévisibles des modes de transport autres que ferroviaires à la mise en service du projet.

LES DOCUMENTS D'URBANISME

La pièce I (de I1 à I4) présente les dossiers de mise en compatibilité des documents d'urbanisme des collectivités concernées.

VOLUMES 8 À 11

PIÈCE I

DOSSIER DE MISE EN COMPATIBILITÉ DES DOCUMENTS D'URBANISME



- Notice générale :
 - 1 - Préambule
 - 2 - Analyse de la compatibilité du projet avec les DTA, SCoT et SDAU
 - 3 - Analyse de la compatibilité du projet avec les PLU et les POS
- Dossiers de mise en compatibilité des documents d'urbanisme (POS ou PLU) de 22 communes, avec pour chacun :
 - 1 - Note de présentation
 - 2 - Analyse de la compatibilité du document d'urbanisme
 - 3 - Mise en compatibilité du document d'urbanisme

Cette pièce analyse la compatibilité avec le projet des documents d'urbanisme des collectivités concernées, et définit leurs éventuelles mises en compatibilité nécessaires à la réalisation du CFAL nord. Elle comporte une notice de présentation générale puis les dossiers de mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes* sur chacun des trois départements traversés par le projet : Ain, Isère, Rhône.

*Ain (Volume 9): Balan, Béligneux, Beynost, Bressolles, Charnoz-sur-Ain, Chazey-sur-Ain, Dagneux, La Boisse, Leyment, Meximieux, Montluel, Niévroz, Pérouges, Villieu-Loyes-Mollon ; Isère (Volume 10): Grenay, Janneyrias, Villette-d'Anthon ; Rhône (Volume 11): Colombier-Saugnieu, Jons, Pusignan, Saint-Laurent-de-Mure, Saint-Pierre de Chandieu.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

VOLUME 12

PIÈCE J

LES BILANS DE LA CONCERTATION ET DU DÉBAT PUBLIC



- 1 - Les bilans de la concertation
- 2 - Le bilan du Débat Public
- 3 - Le compte-rendu du Débat Public

Ce document retrace les grandes étapes et les principales conclusions des concertations - formelles ou informelles - engagées par Réseau Ferré de France avec les services de l'État, les collectivités locales, les élus, les représentants des acteurs économiques, les associations ou les riverains.